PRÉFÈTE
DE L'ALLIER
Liberté
Égalité
Fraternité

ALLIER BOURBONNAIS
Le Département

FICHE ACTION

Plateforme Mobilité Inclusive

BENEFICIAIRES

Cette prestation s'adresse à toute personne bénéficiant d'un accompagnement social, socio-professionnel ou professionnel par un professionnel du Département de l'Allier, Opérateur France Travail, CAP Emploi, Missions locales ou tout autre prescripteur identifié et autorisé par le Conseil départemental.

Cette prestation s'adresse au public PDILE (bénéficiaires du RSA, bénéficiaires de minima sociaux, jeunes de- 26 ans…), aux salariés des chantiers d'insertion et aux stagiaires du parcours persévérance.

Le prestataire peut être mobilisé par le prescripteur pour assurer la mobilité des personnes orientées vers d'autres dispositifs d'accompagnement du Département.

A NOTER

L'accompagnement se fait :

- en lien direct avec un projet professionnel (emploi ou formation)
- ou en lien indirect (bénéficiaire des dispositifs d'insertion du Département tel que l'accompagnement à la santé, ateliers de remobilisation tels que MARSE, persévérance, illectronisme…)

DURÉE DU PARCOURS

Jusqu'à 6 mois d'accompagnement renouvelable. *Le marché actuel se termine fin avril 2025.*

DATE ET LIEU

Sur les 3 bassins, et en zone rural selon les besoins et possibilités

PRESCRIPTEURS

Référents uniques (travailleurs sociaux Département/MSA/CCAS, France travail, CAP Emploi, Mission Locale….)

Espace insertion emploi (animatrice/animateur, référent insertion emploi, travailleur social insertion)

DESCRIPTION

Objectifs:

Accompagnement individuel et collectif des personnes inscrites dans une démarche d'insertion sociale et professionnelle dans le développement de leur mobilité et leur autonomie.

L'accompagnement se fait par les conseillers mobilité.

Les prestations :

- Accompagnement individuel à la mobilité (apprendre à se repérer, lire une carte, lire les horaires de bus, train, acheter un ticket de transport…)
- Possibilité de mise à disposition de véhicule (voiture sans permis, scooter, vélo…)
- Possibilité de bénéficier d'un diagnostic technique de son véhicule gratuitement
- Possibilité de bénéficier d'un taxi d'utilité sociale
- Accompagnement aux démarches de micro-crédit
- Identifier les besoins de mobilité liés au projet socioprofessionnel
- Acquérir les compétences clés de la mobilité
- Construire une solution de mobilité à moyen/long terme
- Déterminer le type de permis à obtenir en fonction du projet professionnel et de la localisation de la personne
- Maitriser les connaissances liées à l'apprentissage du code de la route
- Maitriser les connaissances liées à l'apprentissage de la conduite

Déroulé:

1- Phase d'accueil: Rechercher l'adhésion du bénéficiaire qui se concrétisera par un engagement formel, écrit et signé par les deux parties

2- Phase de diagnostic: Analyser les forces du candidat et les freins liés à son insertion professionnelle par manque de mobilité. Définir les axes sur les portera l'accompagnement

3- Phase d'accompagnement: s'appuie sur :

- Identification des besoins
- Analyse de la situation socio-professionnelle, des pratiques de mobilité, connaissance des moyens de déplacement sur le territoire
- La construction d'un projet de mobilité adapté
- L'apprentissage numérique de base en lien avec la mobilité
- L'acquisition de connaissances sur les transports en commun
- La gestion du budget mobilité
- La recherche d'alternatives de mobilité en cohérence avec les offres d'emploi
- La sensibilisation aux modes de déplacements alternatifs
- L'accompagnement au permis de conduire

→Dans le cadre d'un besoin ponctuel à la mobilité, la plateforme mobilité assurera la relation à l'usager et l'orientation vers le dispositif pertinent

Bilan :

En milieu et fin de session, en présence du bénéficiaire et des prescripteurs.

Les pré-requis :

- Être accompagné par un référent socioprofessionnel et être dans une dynamique de formation ou d'emploi
- Rencontrer des difficultés de mobilité contraignant votre insertion sociale et professionnelle
- Avoir des besoins d'accompagnement et de formation pour lever vos freins de mobilité
- Avoir les capacités à s'engager dans un parcours mobilité (disponibilités pour des entretiens, des ateliers ou des formations)
- Maitriser suffisamment le français :
- Compréhension et communication orale suffisante pour verbaliser un besoin et un projet (niveau A2)

Les justificatifs :

Pour bénéficier d'un accompagnement, des justificatifs sont requis :

- Attestation RSA datant de moins d'un mois à la date de la demande OU
- Copie de la pièce d'identité si vous êtes un jeune suivi en mission locale OU
- Copie du contrat de travail pour les salariés d'insertion OU
- Attestation d'inscription à France travail datant de moins d'un mois à la date de la demande